

REGLEMENT INTERIEUR

7^e FIDE ARSENAL -2400

Article 1 : PRESENTATION	Le club d'échecs de l'Arsenal organise son 7e Open Fide, le samedi 6 et le dimanche 7 décembre 2025 à l'école Hector Sainte-Rose de Mansarde au Robert. Cet Open est ouvert à tout joueur licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou à tout joueur possédant un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
Article 2 : REGLES ET APPARIEMENTS	Ce tournoi homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.), se joue en 5 rondes . Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur. Les appariements se font au Système Suisse Intégral (Règles C.04 F.I.D.E, sans protection de club ou de famille), à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8, homologué par la FFE). Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.
Article 3 : CADENCE	La cadence est de 1 heure avec un incrément de 30 secondes par coup pour toute la partie . La notation est obligatoire jusqu'à la fin de la partie.
Article 4 : HORAIRES	Samedi 6 décembre 2025 <ul style="list-style-type: none">• Pointage de 13h à 13h45• Ronde 1 : 14h-17h• Ronde 2 : 17h -20h Dimanche 7 décembre 2025 <ul style="list-style-type: none">• Ronde 3 : 8h30-11h30• Ronde 4 : 12h00-15h00• Ronde 5 : 15h15 - 18h15• Remise des Prix : 18h15 -18h45
Article 5 : DROIT D'INSCRIPTION	Les droits d'inscriptions sont de 30€ pour les adultes (plus de 20 ans) et de 25€ pour les jeunes (20 ans et moins). Ces tarifs seront majorés si inscription après le 03/12/2025 : 35€ pour les adultes et 30€ pour les jeunes.
Article 6 : CLASSEMENT ET REPARTITION DES PRIX	Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0). Les systèmes de départage des ex-æquo sont dans l'ordre : <ol style="list-style-type: none">1. Le Buchholz tronqué2. Le Buchholz3. La Performance
Article 7 : FORFAITS	La partie est perdue par forfait pour tout joueur ne se présentant pas devant son échiquier dans un délai de 45 minutes à compter du déclenchement effectif de la ronde par l'arbitre.
Article 8 : LES PRIX	La liste définitive sera affichée au début de la ronde 3 <ul style="list-style-type: none">- les prix sont attribués à la place,- le montant total des prix du classement général est de 360€ si plus de 30 joueurs payants,- les prix par catégorie d'âge et féminins sont cumulables avec les prix du classement général.
Article 9 : ARBITRAGE	L'arbitre principal est Monsieur SUEZ-PANAMA Gilles, Arbitre Fédéral Open 2
Article 10 : RAPPELS	Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi. Il est rappelé que les téléphones portables doivent impérativement être éteints et non visibles sur la table de jeu. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibrer) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif et l'adversaire gagnera. Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.
Article 11 :	Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'Arbitre Principal,
SUEZ-PANAMA Gilles

L'organisateur,
ARSENAL ECHECS